

Les enjeux du projet

Le projet de réalisation d'une voie nouvelle avec la création d'un 3^e pont sur la Seine reliant Triel-sur-Seine et Achères, au-delà de l'ouvrage d'art permettant une insertion paysagère de qualité, poursuit plusieurs objectifs :

- > Améliorer les déplacements quotidiens des Yvelinois.
- > Fluidifier la circulation, réduire les temps de transport, renforcer les transports collectifs, et ainsi contribuer à la diminution de la pollution atmosphérique.
- > Créer une nouvelle desserte routière pour favoriser le développement économique et l'emploi de la Boucle de Chanteloup.
- > Faciliter l'accès des sites dédiés à la filière automobile conformément au plan départemental d'appui à ce secteur économique phare pour les Yvelines (50 000 emplois directs et indirects).
- > Renforcer les circulations douces.

Tels sont les grands enjeux de cette nouvelle infrastructure répondant aux aspirations des Yvelinois.

Participez à la concertation 15 juin au 10 juillet 2009

La concertation a pour objectif de vous informer et de recueillir vos remarques et suggestions sur le contenu et les objectifs de ce projet. Elle s'adresse à tous : usagers de la route, riverains, élus, acteurs économiques, associations...

Six communes sont concernées par la concertation : Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Poissy, Triel-sur-Seine

Découvrez le projet !

- > UNE EXPOSITION, organisée dans les mairies des 6 communes, présente le projet et le calendrier de sa réalisation.
- > SUR LE SITE : www.yvelines.fr

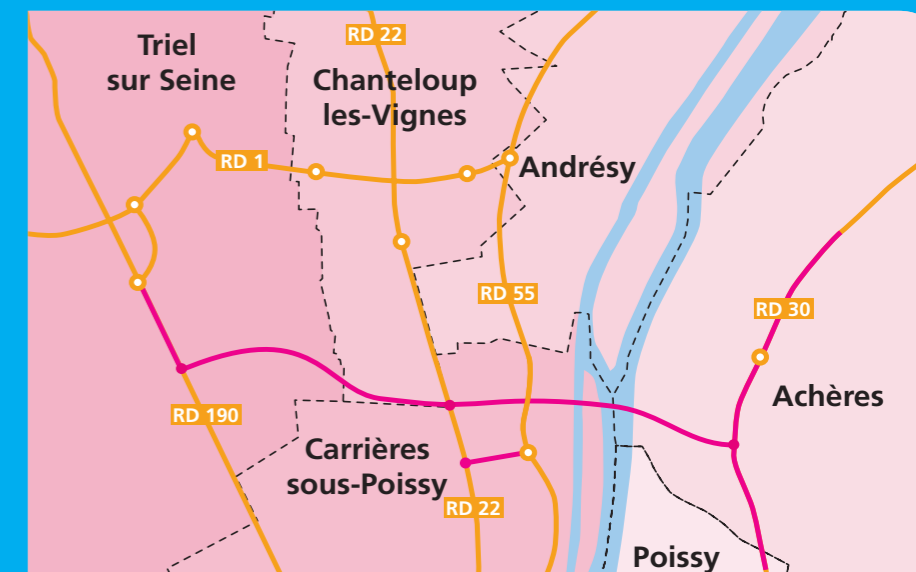
Donnez votre avis !

- > DES REGISTRES sont mis à votre disposition dans chaque lieu d'exposition pour vous permettre de donner votre avis sur le projet.

**Le projet
est estimé à
100 M€**

Calendrier

- 2009 :
- Prise en considération du projet
 - Concertation publique
- 2010 : Enquête publique
- 2011 :
- Déclaration d'utilité publique
 - Acquisitions foncières (durée : environ 2 ans)
 - Travaux (durée : environ 4 ans)



Participez à la concertation publique du 15 juin au 10 juillet 2009

Le Département des Yvelines organise la concertation sur ce projet dans les communes de :

**Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy,
Chanteloup-les-Vignes, Poissy
et Triel-sur-Seine.**

PONT D'ACHÈRES - BOUCLE DE CHANTELOUP

Liaison **RD 30** — **RD 190**

En créant un pont sur la Seine et une nouvelle liaison Est-Ouest, le projet a pour objectif d'améliorer les conditions de circulation et d'accès à la Boucle de Chanteloup pour un grand nombre d'usagers : automobilistes, transports collectifs et circulations douces. Sa mise en service est prévue en 2017.



La voie nouvelle

La voie nouvelle reliera la RD 30 à Achères, à la RD 190 à Triel-sur-Seine. Elle longera les secteurs urbanisables et préservera les espaces ouverts situés au Sud. Des giratoires assureront les échanges avec le réseau routier départemental existant et la desserte des espaces en développement.

L'environnement et le cadre de vie

Le projet prévoira toutes les mesures nécessaires pour une meilleure intégration environnementale et pour préserver la tranquillité des habitants (eau, paysage, air, protection acoustique,...).

Les déplacements doux

Une piste cyclable bidirectionnelle garantira la sécurité des déplacements doux le long du projet et sur le pont. Elle se raccordera sur les réseaux cyclables communaux existants et en projet.

La bonne desserte des activités et quartiers futurs

Deux giratoires seront créés sur la RD22 ainsi qu'une voie de liaison entre la RD22 et la RD55 afin d'assurer le lien avec les voiries existantes et permettre les échanges nécessaires avec les communes d'Andrésey, Chanteloup-les-Vignes et Carrières-sous-Poissy.

La RD 30 et la RD 190 requalifiées

Sur la section permettant d'accéder à la liaison nouvelle, la RD 30 et la RD 190 seront aménagées en « boulevard urbain » à 2x2 voies. La circulation des piétons et des cycles y sera sécurisée.

La liaison verte

Cette liaison pour piétons et cycles permettra aux habitants de traverser la RD 30 dans de bonnes conditions de sécurité au niveau du quartier des Plantes d'Hennemont à Achères pour rejoindre les berges de Seine et la zone de loisirs que la commune souhaite aménager.

Les bords de Seine préservés

Le projet passe sous la RD 55 pour préserver les espaces situés en bordure de Seine et faciliter la réalisation du projet d'aménagement de l'entrée de ville d'Andrésey.

Le pont

Il franchira la Seine sur environ 600 m. Son emplacement définitif est à l'étude en concertation avec les élus. Sa conception sera soumise à un concours d'architectes pour retenir l'ouvrage d'art s'insérant le plus harmonieusement dans le paysage.

